

Finalité et fonctions principales du traitement (cadre légal particulier s'il y a lieu)

L'étude conduite en 2008 avait pour objectif de décrire les connaissances, perceptions, comportements et attentes des travailleurs indépendants en matière de santé et prévention.

Plus précisément, les objectifs de cette étude étaient de :

- Cerner les pratiques et les représentations des assurés et ayants-droit en matière de santé et notamment de gestion du capital santé
- Dégager les besoins et attentes associées à ces représentations
- Cerner les représentations des adhérents en matière de prévention
- Mesurer leur niveau d'information en termes de santé
- Dégager les besoins et attentes en termes d'information
- Evaluer le potentiel des nouvelles technologies de l'information dans les dispositifs de prévention (rôle, modalités de fonctionnement...)
- Identifier les freins et les leviers d'action pour le RSI par rapport aux représentations des assurés et ayants-droit

L'étude menée en 2011 **doit répondre aux mêmes objectifs et les compléter**, au regard notamment des actions mises en œuvre par le RSI depuis 2008. L'étude doit **également permettre de mesurer l'évolution** des connaissances, perceptions, comportements et attentes des travailleurs indépendants **entre 2008 et 2011**.

L'étude repose sur une enquête menée auprès de 1000 assurés et ayants-droit âgés de plus de 16 ans, obtenus à partir d'un échantillon extrait du Système d'Information Décisionnelle Santé du RSI (OCAPI, déclaré à la CNIL sous le N°342521). L'échantillon nécessaire est fourni au prestataire par un transfert de données sécurisé.

Les informations nominatives transmises au prestataire pour effectuer l'enquête ne sont utilisées par lui que pour contacter les personnes. La saisie des réponses ainsi que leur analyse sont strictement anonymisées.

Les personnes sollicitées pour l'enquête sont informées que les données recueillies sont exploitées de façon anonyme, sont strictement confidentielles, que leur participation à l'enquête est non obligatoire. Le consentement libre et éclairé des personnes qui seront interrogées est ensuite recueilli par le prestataire.

Dès l'enquête terminée, le fichier de correspondance entre les numéros d'anonymisation et les données nominatives sera détruit. Une analyse statistique des réponses est ensuite réalisée; elle comporte en particulier une analyse comparative des réponses à l'enquête 2008 et des réponses à l'enquête 2011 ainsi qu'une mise en perspective avec les actions menées par le RSI depuis 2008. Un rapport d'étude est remis et présenté à la caisse nationale du RSI.

Les différentes phases de l'étude peuvent donner lieu à des échanges entre le prestataire et la caisse nationale du RSI.



Catégories de personnes concernées par le traitement

► les assurés qui acceptent de répondre à l'enquête

Catégories de données à caractère personnel (même codification que formulaire CNIL de Déclaration normale + autres au-delà de P)	Catégories de destinataires des données, internes ou externes (toutes catégories de données si : ► ..)	Durée de conservation des données (toutes catégories de données si : ► ..)
<p>► A) Données d'identification (civilité, nom, prénom, adresse de résidence, numéro de téléphone, sexe, date de naissance,)</p> <p>► C) Vie professionnelle (caisse d'origine, groupe professionnel (artisan/commerçant/profession libérale), statut assuré ou ayant droit, actif ou retraité, ...)</p> <p>A compléter quand méthodologie OK</p>	<p>► ..) Le prestataire</p> <p>► ..) Les intervenants habilités du RSI</p>	<p>► la durée de l'étude (4 mois au maximum)</p>

Interconnexions, mises en relation avec d'autres traitements

► NON

	Baromètre santé prévention (2012)	 Loi Informatique & Libertés
Caisse Nationale	Information aux « personnes concernées »	Page 2 sur 2

Responsable du traitement	Service(s) responsable(s) de la mise en œuvre
Directeur général de la Caisse Nationale du Régime Social des Indépendants Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex	Direction de la gestion des risques et de l'action sociale (DGRAS) / Département de la santé et de l'assurance maladie Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex
Service(s) en charge des droits d'accès et de rectification	Création/Modifications/Suppression : date, référence, cause (purge de la fiche 3 ans après suppression du traitement)
Direction de la gestion des risques et de l'action sociale (DGRAS) / Département de la santé et de l'assurance maladie Caisse Nationale du RSI 264 Avenue du Président Wilson 93457 La Plaine-Saint-Denis cedex ou cnil@rsi.fr	OCAPI (extraction de données) : déclaration N°34252 1. Dispense de déclaration : cause (art. 22 III + mise en place du CIL) Création : mise au registre du CIL en avril 2012
Autres informations (s'il y a lieu)	
▶ Transferts de données hors Union Européenne : NON ▶ Droit d'opposition : OUI (volontariat pour répondre à l'enquête)	